

doyer abschließen mit den Worten: *τοιαῦτά σοι, ὦ παῖ τοκέων ἀγαθῶν Ἡρόακλεις, ἔξεσι διαπονησαμένῳ τὴν μακαριστοτάτην εὐδαιμονίαν κερτῆσθαι* (33). Hier gehört das Stichwort *πόνος* in die Welt Hesiods; der Begriff eines Glückes aber, das sich in der Verbindung *εὐ παθεῖν* und *εὐ ἀκούσαι* erfüllt, gehört, freilich in unterschiedlichen Ausprägungen, der adligen Gesellschaft Pindars an und dem demokratischen Geist Athens.

Berlin

Tilman Krischer

LA CHRONOLOGIE DU RÈGNE DE MILTIADE LE JEUNE EN CHERSONÈSE DE THRACE À propos d'Hérodote VI 40

Plusieurs historiens, évoquant récemment le séjour de Miltiade le Jeune en Chersonèse de Thrace, ont été amenés à réaffirmer certaines dates tant pour l'arrivée de l'Athénien dans l'actuelle péninsule de Gallipoli que pour son mariage avec Hégèsipylè, la fille du roi thrace Oloros¹). Or ces dates, aux implications histori-

1) On relèvera, sans prétendre à l'exhaustivité: L. Piccirilli, *Ermippo e la discendenza di Tucidide dai Pisistratidi*, *Civiltà classica e cristiana* 6 (1985) 22 et n. 28; Id., *La prima moglie di Milziade*, *Serta Historica Antiqua* 1 (Rome 1986) [= *Pubbl. dell'Ist. di St. ant. e Sc. aus. dell'Univ. degli Studi di Genova* 15] 69 et 74; Id., *Le Vite dello storico Tucidide. Un terzo tipo di biografia greca*, *Atti dell'Accad. Ligure di Sc. e Lett.* 42 (1985) [paru en 1987] 146 et 150; C. Ferretto, *Milziade ed Egesipile. Un matrimonio di interesse*, *Serta Historica Antiqua* 1 (1986) 77 et n. 3; p. 82 n. 25; p. 83 n. 29; B. Isaac, *The Greek Settlements in Thrace until the Macedonian Conquest* (Leiden 1986), p. 171; p. 33 n. 169; p. 174 n. 86; B. Shimron, *Miltiades an der Donaubrücke und der Chersonesos*, *Wiener Studien* 100 (1987) 23-34; J. R. Gardiner-Garden, *Dareios' Scythian Expedition and its Aftermath*, *Klio* 69 (1987) 339-340; D. M. Lewis, *The Tyranny of the Pisistratidae*, *CAH IV*² (1988), p. 298; N. G. L. Hammond, *The Expedition of Xerxes*, *CAH IV*² (1988), p. 518; L. D. Loukopoulou, *Contribution à l'histoire de la Thrace propontique* (Athènes 1989) [ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 9], pp. 79-94; srt. pp. 81. 83-84. A l'exception de B. Shimron, qui revient sur une vieille hypothèse de L. Herbst, *Die Arbeiten über Thukydides V*, *Philologus* 49 (1890) 146-147. 165 et situe l'arrivée de Miltiade le Jeune en Chersonèse en 508/7 et sa fuite devant les Scythes en 506/5 - position

ques multiples, reposent plus ou moins tacitement sur l'interprétation que l'on donne du texte d'Hérodote qui relate ces événements: Hérodote VI 40, dont la lecture et la compréhension n'ont jamais fait l'unanimité des historiens et philologues qui s'y sont intéressés²). «A confused chapter, ambiguous in expression and difficult in substance», déclaraient W. W. How et J. Wells dès 1928³). Il me semble donc opportun de revenir sur cette épineuse question afin de préciser les limites d'une chronologie souvent acceptée sans restriction et offrir par là même une meilleure assise à l'étude du comportement politique de Miltiade le Jeune. Voici donc le texte⁴):

méthodologiquement et historiquement intenable comme je le montrerai ailleurs –, tous les auteurs cités se rallient à une *communis opinio* qui préfère dater le premier événement aux environs de 516, le mariage du tyran avec Hégésipylè soit en 515, soit en 513, ou encore – plus vaguement – de l'époque de la fuite de Miltiade devant l'invasion scythique, – invasion généralement placée en 514, parfois en 510 –, et enfin son retour, à la demande des Dolonces, en 496/5. On soulignera que la plupart de ces dates sont obtenues au départ de la datation de l'expédition de Darius contre les Scythes aux environs de 514/3 (cf. infra, n. 54). Sans m'arrêter ici sur la démarche (cf. infra), je noterai que si la datation haute de cette expédition devait être préférée, il faudrait, dans cette optique, remonter de quelque cinq années la chronologie du § 40.

2) La bibliographie qui a trait au § 40 du livre VI des *Histoires* d'Hérodote et à la datation du règne de Miltiade le Jeune en Chersonèse est abondante. En plus des titres cités à la note précédente, je ne mentionnerai ici que les publications les plus importantes. St. Casson, *The Vita Miltiadis of Cornelius Nepos*, *Klio* 14 (1915) 71–72; W. W. How et J. Wells, *A Commentary on Herodotus II* (Oxford 1928 [1964]), pp. 77–78; E. Obst, s.v. Miltiades n° 2, *RE* XV (1932) coll. 1684–1685; J. E. Powell, *Notes on Herodotus*, *CQ* 29 (1935) 160–161; H. Berve, *Miltiades. Studien zur Geschichte des Mannes und seiner Zeit* (Berlin 1937), pp. 42 et 56; Id., *Die Tyrannis bei den Griechen* (Munich 1967), pp. 81 et 567; H. Bengtson, *Einzel-persönlichkeit und athenischer Staat zur Zeit des Peisistratos und des Miltiades* (Munich 1939), pp. 30–37; H. T. Wade-Gery, *Miltiades*, *JHS* 71 (1951) 216–217; N. G. L. Hammond, *The Philaids and the Chersonese*, *CQ* n.s. 6 (1956) 119 et 129; D. Hereward, *Miltiades' Speech at the Bridge*, *Palaeologia* 6 (1957) 113–115; J. A. S. Evans, *Note on Miltiades' Capture of Lemnos*, *CPh* 58 (1963) 158; K. H. Kinzl, *Miltiades-Forschungen* (Vienne 1968), pp. 97–108; J. K. Davies, *Athenian Propertied Families 600–300 B.C.* (Oxford 1971), pp. 300–302; Fr. Prontera, *Per l'interpretazione di Erodoto VI, 40*, *PP* 28 (1972) 111–123; E. Lanzillotta, *Milziade nel Chersoneso e la conquista di Lemno*, *MGR* 5 (1977) 70. 79–80.

3) W. W. How et J. Wells, op. cit. (n. 2), p. 77.

4) En attendant l'édition du livre VI dans la Collection Teubner, le texte est établi à partir de celle de Ph.-E. Legrand dans la Collection des Universités de France (Budé) qui, pour l'essentiel, compile les apparats critiques d' H. Stein dans l'édition critique de 1884 et de C. Hude à Oxford. Les leçons que j'adopte ici seront justifiées dans le corps de cet article. On trouvera dans l'éd. de Legrand la résolution des sigles adoptés ici pour l'apparat critique.

Οὗτος δὲ ὁ Κίμωνος Μιλτιάδης νεωστὶ μὲν ἐηλύθεε ἐς τὴν Χερσονήσον, κατελάμβανε δὲ μιν ἐλθόντα ἄλλα τῶν καταλαβόντων προημάτων χαλεπότερα. Τρίτῳ μὲν γὰρ ἔτει τούτων Σκύθας ἔφευγε· Σκύθαι γὰρ οἱ νομάδες ἐρεθισθέντες ὑπὸ βασιλέος Δαρείου συνεστράφησαν καὶ ἤλασαν μέχρι τῆς Χερσονήσου ταύτης· τούτους ἐπιόντας οὐκ ὑπομείνας ὁ Μιλτιάδης ἔφευγε ἀπὸ Χερσονήσου ἐς ὃ οἱ τε Σκύθαι ἀπαλλάχθησαν καὶ μιν οἱ Δόλογοι κατήγαγον ὀπίσω· ταῦτα μὲν δὴ τρίτῳ ἔτει πρότερον ἐγεγόνεε τῶν τότε μιν κατεχόντων. Τότε δέ...

1 δὲ codd.: δὴ Krüger ἐηλύθεε PDRSV: ἐλήλυθε(v) ABC 2 καταλαβόντων ABC: κατεχόντων cet.: τῶν κατέλιπε οἰκοί Powell 3 (πρὸ) τούτων Stein 4 ἔφευγε DRSV: ἐκφεύγει ABCP: ἐπεφεύγεε Stein ἐρεθισθέντες ABCP: ἐρετισθ- DSV: ἐρετιθ- R 5 τῆς om. PDRSV Χερσονήσου codd. pl.: Χερων- C 6 οὐκ: οὐχ codd. 7 ἀπὸ Χερσονήσου AB: Χερσονήσον PDRSV: om. C ἀπαλλάχθησαν PRSV: -ηλλάχθησαν ABCD 9 μιν οἱ DRSV: ἐκεῖνον ABP: ἐκεῖνον οἱ C.

La critique s'est essentiellement préoccupée de l'interprétation des expressions νεωστὶ ἐηλύθεε et ἄλλα τῶν καταλαβόντων προημάτων χαλεπότερα ainsi que des deux précisions chronologiques que livre ce paragraphe. Les propositions d'interprétation furent nombreuses et souvent contradictoires. Il n'y a guère de sens à les reprendre toutes ici⁵). Qu'il suffise de rappeler, pour en souligner la diversité, que L. Herbst⁶) – suivi récemment par B. Shimron⁷) – préférerait corriger le texte des manuscrits de τρίτῳ ἔτει τούτων en τρίτῳ καὶ δεκάτῳ ἔτει τούτων, tandis que Dobree⁸) considérerait τρίτῳ ἔτει et τῶν τότε μιν κατεχόντων (ll. 8–9) comme des gloses supralinéaires de l'adverbe πρότερον (l. 8), fourvoyées dans le texte⁹). Quant aux partisans de l'authenticité du texte des manu-

5) Je renverrai à l'état de la question dressé par F. Prontera, op. cit. (n. 2), pp. 112–115.

6) L. Herbst, loc. cit. (n. 1).

7) B. Shimron, loc. cit. (n. 1). K. J. Beloch, Gr. Gesch. II 2 (Strasbourg 1916), p. 61 croyait aussi en une faute de copiste.

8) Cité par H. T. Wade-Gery, op. cit. (n. 2), p. 216.

9) Cette théorie fut également défendue par J. E. Powell, op. cit. (n. 2), p. 160. Critiquée par H. Bengtson, op. cit. (n. 2), p. 31 n. 9, elle fut reproposée par S. Mazzarino, Fra Oriente e Occidente. Ricerche di storia greca arcaica (Florence 1947), p. 396 n. 753 et par H. T. Wade-Gery, loc. cit. (n. 2), avant d'être à nouveau réfutée par N. G. L. Hammond, op. cit. (n. 2), p. 119 n. 2 et K. H. Kinzl, op. cit. (n. 2), pp. 101–103. Ce dernier, même s'il refuse l'hypothèse de Dobree, comprend pourtant la phrase de la même façon; il place l'adverbe πρότερον entre virgules et unit les mots τρίτῳ ἔτει τῶν τότε μιν κατεχόντων en un génitif absolu se rapport-

scrits, les uns¹⁰) rattachent les deux précisions chronologiques du paragraphe au même événement, les autres¹¹) les distinguent nettement. D'autre part, certains¹²) voient dans les χαλεπότερα (πρήγματα) (l. 3) la fuite de Miltiade devant les Scythes, d'autres¹³) l'expédition punitive des Phéniciens dans l'Hellespont, voire les deux à la fois¹⁴). De même, on reconnaîtra derrière l'expression τῶν καταλαβόντων πρηγμαμάτων (ll. 2-3)¹⁵) tantôt le raid phénicien¹⁶), tantôt les événements narrés par Hérodote au chapitre précédent¹⁷), tantôt encore la fuite de Miltiade devant les Scythes¹⁸).

Or, ce texte renferme une logique rigoureuse et procède d'une intention stylistique qui me semblent privilégier une lecture.

*

tant à τρίτῳ ἔτει τούτων. L'invasion de la Chersonèse par des Scythes aurait ainsi eu lieu deux ans après l'arrivée de Miltiade en ces terres.

10) E. a. Rawlinson, cité par W. W. How et J. Wells, op. cit. (n. 2), p. 77; R. W. Macon (éd.), Herodotus IV-VI, t. I (Londres 1895), pp. 299-300; H. Stein (éd.), Herodotos t. III (Berlin ⁵1894 [1963]), pp. 148-149; H. Berve, Miltiades cit. (n. 2), pp. 42 et 56; K. H. Kinzl, op. cit. (n. 2), pp. 97-108; E. Lanzillotta, op. cit. (n. 2), p. 70.

11) E. a. St. Casson, op. cit. (n. 2), pp. 71-72; H. Bengtson, op. cit. (n. 2), pp. 30-37; N. G. L. Hammond, op. cit. (n. 2), pp. 119 et 129; J. A. S. Evans, op. cit. (n. 2), p. 168; F. Prontera, op. cit. (n. 2), pp. 122-123.

12) E. a. Rawlinson, loc. cit. (n. 10); St. Casson, loc. cit. (n. 11); H. Bengtson, loc. cit. (n. 11); H. T. Wade-Gery, op. cit. (n. 2), p. 216; N. G. L. Hammond, loc. cit. (n. 11); J. S. A. Evans, loc. cit. (n. 11); K. H. Kinzl, op. cit. (n. 2), p. 102.

13) E. a. H. Berve, Miltiades cit. (n. 2), pp. 42 et 56; W. W. How et J. Wells, loc. cit. (n. 2).

14) E. Lanzillotta, op. cit. (n. 2), p. 70, reprenant ainsi l'opinion de J. E. Powell, op. cit. (n. 2), p. 160 ou de S. Mazzarino, op. cit. (n. 9), pp. 248-249.

15) La leçon καταλαβόντων est admise notamment par R. W. Macon, op. cit. (n. 10), p. 229; H. Bengtson, op. cit. (n. 2), p. 31; Ph.-E. Legrand (éd.), Hérodote, Histoires VI (Paris 1948 [1963]), p. 28. La leçon κατεχόντων est préférée par J. E. Powell, op. cit. (n. 2), p. 160, K. H. Kinzl, op. cit. (n. 2), p. 104 ou encore Fr. Prontera, op. cit. (n. 2), pp. 120-122. Ceux qui choisissent la première leçon supposent que l'autre fut introduite dans certains manuscrits, d'ailleurs postérieurs, par analogie avec l'expression τῶν τότε μιν κατεχόντων. Ceux qui croient le contraire imaginent que la leçon originelle, κατεχόντων, fut contaminée par la proximité du verbe κατελάμβανε.

16) E. a. Rawlinson, loc. cit. (n. 10); K. H. Kinzl, op. cit. (n. 2), p. 106.

17) Surtout J. E. Powell, op. cit. (n. 2), p. 160; H. T. Wade-Gery, loc. cit. (n. 2); S. Mazzarino, loc. cit. (n. 14); F. Prontera, op. cit. (n. 2), p. 121. On peut joindre à ce groupe l'avis d'H. Bengtson (cf. infra, n. 39).

18) H. Berve, Miltiades cit. (n. 2), p. 56.

Replaçons tout d'abord ce passage d'Hérodote dans la structure globale du récit¹⁹).

En VI 33, Hérodote décrit les opérations militaires de la flotte phénicienne sur la rive européenne de l'Hellespont, flotte chargée de la répression de la Révolte d'Ionie. Tel est ce que nous appellerons le *récit de base* (A). Les Phéniciens attaquèrent notamment la Chersonèse de Thrace dont toutes les villes, à l'exception de Kardía, tombèrent entre leurs mains; ἐτυράννευε δὲ αὐτέων μέχρι τότε Μιλτιάδης ὁ Κίμωνος τοῦ Σησαγόρευ, précise alors Hérodote (VI 34). L'adverbe τότε renvoie, sans conteste, aux opérations militaires des Phéniciens que l'on date de 493 av. n. ère (fin 494/3 – début 493/2)²⁰. L'historien d'Halicarnasse s'emploie ensuite, durant six chapitres, à expliquer comment le pouvoir tyrannique avait échoué à Miltiade le Jeune²¹) (A¹, A², A³). Il termine enfin cet abrégé de l'histoire de la Chersonèse dans la seconde moitié du VI^e s. par les circonstances de la prise de pouvoir par Miltiade lui-même, avant de conclure: Μιλτιάδης τε δὴ ἴσχει τὴν Χερσόνησον πεντακοσίους βόσκων ἐπικούρους καὶ γαμέει Ὀλόρου τοῦ Θρηϊκῶν βασιλέως τὴν θυγατέρα Ἠγησιπύλην (VI 39). Mais quelle est ensuite la place du § 40 dans la structure de récit d'Hérodote? La narration de base reprend-elle ici? Ou ce paragraphe n'est-il que la fin de l'*excursus*? Fr. Prontera²²) fut le dernier à étudier, avec force comparaisons, cette question délicate. Il convient donc de s'arrêter sur son argumentation.

Pour m'en tenir aux grandes lignes de son étude, je noterai que Fr. Prontera a surtout recherché les indices de la structure narrative dans la langue même d'Hérodote. Selon lui, l'adverbe

19) H. Bengtson, op. cit. (n. 2), pp. 30–37 fut sans doute l'un des premiers à attirer l'attention sur l'importance de la structure du récit, mais il en tira des conclusions aventureuses (cf. infra, n. 39). Pour un exemple remarquable d'analyse de la structure du récit d'Hérodote, dans le cas d'un autre passage, voir J. Servais, Hérodote et la chronologie des Cypselides, L'Ant. Class. 38 (1969) 38–79.

20) L'armada phénicienne avait passé l'hiver de 494/3 dans les environs de Milet (Hérod. VI 31). Au printemps, elle reprit la mer pour s'emparer des îles voisines du continent, des villes continentales de l'Ionie, de la rive européenne de l'Hellespont et de la Chersonèse de Thrace. Cette date est obtenue, grâce à la chronologie hérodotéenne, au départ de l'archontat de Thémistocle en 493/2 d'une part, et de la bataille de Marathon au début de l'année 490/89 de l'autre. Cf. e.a. H. Berve, Miltiades (n. 2), pp. 60–65; R. Van Compernelle, Étude de chronologie et d'historiographie siciliotes (Bruxelles/Rome 1959), pp. 270–278; K. H. Kinzl, op. cit. (n. 2), pp. 81–96.

21) Sur cet excursus, voir dernièrement M. Stahl, Aristokraten und Tyrannen im archaischen Athen (Stuttgart 1987), pp. 106–107.

22) Fr. Prontera, loc. cit. (n. 2).

tôte au § 41 est la seule marque évidente de la reprise du récit principal (A), interrompu au § 34. Le § 40 continuerait donc l'*excursus*; les χαλεπώτερα (πρήγματα) évoqueraient l'invasion des Scythes en Chersonèse (qui se serait produite trois ans après l'arrivée de Miltiade en ces terres, à la suite du décès de Stésagoras) et le pronom ταῦτα, à la fin du paragraphe, désignerait uniquement le retour du Philaïde, à la demande des Dolonces, retour qu'il faudrait dater de 495, trois ans avant le raid phénicien contre les villes chersonésitaines. Il s'agit là d'ailleurs des dates couramment admises depuis lors. Or, ces considérations me semblent abusives.

Commençons par une certitude: l'adverbe τότε renvoie aux événements qui constituent la trame principale du récit, comme au § 33, c'est-à-dire à l'année 493. Il est certain non seulement qu'en VI 41, Hérodote narre à nouveau les mouvements des Phéniciens dans l'Hellespont, mais aussi que l'expression τῶν τότε κατεχόντων, à la fin du § 40, évoque ces mêmes péripéties de la vie de Miltiade. On ne peut guère imaginer en effet qu'à quelques mots de distance, le même adverbe (τότε) ait pu indiquer des contextes chronologiques différents. Mais le récit de base ne reprend-il qu'au § 41?

Fr. Prontera soutient que «οὗτος δὴ (*sic*) senza la ripresa esplicita dei fatti narrati prima dell'*excursus* e senza l'avverbio τότε non può essere una prova, e neppure un indizio, che Erodoto ritorni dopo una digressione al racconto precedentemente interrotto»²³). Le récit de base reprendrait plutôt, selon lui, au § 41. L'adverbe τότε est certes parfois utilisé par Hérodote au sein d'une phrase qui en revient au récit de base après une digression²⁴). Il s'agit, dans ces cas, d'opposer à une situation passée ou à venir, décrite dans la parenthèse, le fil présent des événements²⁵). Hérodote répète d'ailleurs parfois, avec la précision τότε, – comme pour ne laisser subsister aucun doute – les derniers propos qu'il avait tenus avant d'interrompre le cours du récit par un *excursus*²⁶). Il ne poursuit

23) Fr. Prontera, op. cit. (n. 2), p. 120 n. 66.

24) Cf. les exemples proposés par Fr. Prontera, op. cit. (n. 2) pp. 119–120 n. 66.

25) Ex. Hérod. V 2: τὰ μὲν δὴ ἀπὸ Παιόνων πρότερον γεγόμενα ὧδε ἐγένετο (= résumé de la parenthèse). Τότε δέ... Hérod. V 75–76: πρὸ τοῦ γὰρ δὴ καὶ οὗτοι ἀμφοτέροι οὐκ ἐπίκλητοὶ σφι ἐόντες εἶποντο. Τότε δὴ... Hérod. VI 72–73: ταῦτα μὲν δὴ ἐγένετο χρόνῳ ὕστερον. Τότε δέ...

26) Ex. Hérod. V 2 οὐ τότε δὲ ἀνδρῶν ἀγαθῶν περὶ τῆς ἐλευθερίας γινόμενων τῶν Περινθίων οἱ Πέρσαι τε καὶ ὁ Μεγάβαζος ἐπεκράτησαν πλήθει renvoie directement à la dernière phrase du récit de base avant l'*excursus* (V 1): οἱ δὲ ἐν τῇ Εὐρώπῃ τῶν Περσέων καταλειφθέντες ὑπὸ Δαρείου, τῶν δὲ Μεγάβαζος ἦρχε, πρώτους μὲν Περινθίους Ἑλλησποντιῶν οὐ βουλομένους ὑπηκόους εἶναι

alors véritablement sa narration que par la suite. Il faut donc à tout prix éviter d'isoler un mot, pour y chercher le signe d'une articulation du texte. L'adverbe τότε ne signale pas cette articulation de par sa seule présence; il doit au contraire être replacé dans l'ensemble du chapitre, où nous verrons qu'il souligne l'un des termes d'une comparaison. Par ailleurs, il faut noter qu'ici, aucune trace de répétition explicite de propos tenus précédemment ne peut être décelée. Par conséquent, si nous acceptons aisément le renvoi de τότε au contexte du récit de base, il est cependant légitime de s'interroger sur la signification de cette «reprise». S'agit-il obligatoirement, comme le pense Fr. Prontera, de la reprise du récit de base *depuis son interruption au § 34*? Ce n'est nullement mon avis. En effet, n'oublions pas qu'au sein même du § 40, une parenthèse est ouverte par les mots τριτω μὲν γὰρ ἔτει . . . Que l'on reprenne ensuite le cours du récit de base par l'adverbe τότε est parfaitement compréhensible et ne signifie pas du tout que cela en soit la *première et seule* reprise depuis le § 34. Il est donc préférable de constater qu'aucun mot ne souligne de façon indiscutable le retour au récit interrompu au § 34. Il s'impose de percer la logique *générale* de ce chapitre et non pas de le disséquer à l'excès. C'est donc par d'autres voies qu'il convient d'aborder l'examen de la structure narrative.

En effet, rattacher ταῦτα au seul rappel de Miltiade par les Dolonces ne satisfait ni à la logique du récit ni à la langue d'Hérodote. Car, la particule δή et, plus encore, le groupe μὲν δή servent à

Δαρείου καταστρέψαντο. De même, le résumé de la parenthèse (cf. supra n. 25) fait écho à la fin de cette phrase du § 1: . . . περιεφθέντας πρότερον και ὑπὸ Παίωνων τροχέως. – Hérod. V 89: Τῆς δὲ ἔχθρης τῆς πρὸς Αἰγινήτων Ἀθηναίοισι γενομένης ἀρχὴ κατὰ [τὰ] εἴρηται ἐγένετο conclut la parenthèse ouverte par: ἡ δὲ ἔχθρη ἢ προσοφειλομένη ἐς Ἀθηναίους ἐκ τῶν Αἰγινήτων ἐγένετο ἐξ ἀρχῆς τοιῆσδε (V 82). Ensuite, τότε δὴ Θηβαίων ἐπικαλομένων προθύμως τῶν περὶ τὰ ἀγάλματα γενομένων ἀναμνησκομένοι οἱ Αἰγινήται ἐβοήθηον τοῖσι Βοιωτοῖσι (V 89) reprend les termes du récit de base avant interruption (V 81): Αἰγινήται δὲ εὐδαιμονίη τε μεγάλη ἐπαρθέντες και ἔχθρης παλαιῆς ἀναμνησθέντες ἐχούσης ἐς Ἀθηναίους, τότε Θηβαίων δεηθέντων πόλεμον ἀκήρυκτον Ἀθηναίοισι ἐπέφερον. – Hérod. VI 61: Τότε δὲ τὸν Κλεομένηα ἐόντα ἐν τῇ Αἰγίνῃ και κοινὰ τῇ Ἑλλάδι ἀγαθὰ προεργαζόμενον ὁ Δημάρηντος διέβαλλε, . . . rappelle les propos tenus en VI 50–51 (notamment en VI 51: Δημάρηντος ὁ Ἀριστῶνος διέβαλλε τὸν Κλεομένηα), avant l'interruption du récit de base. – Hérod. VI 108: Ἐδοσαν μὲν δὴ οἱ Πλαταιεὺς σφέας αὐτοὺς Ἀθηναίοισι τρόπῳ τῷ εἰρημένῳ conclut, en la résumant, la parenthèse ouverte au début du paragraphe par: και γὰρ και ἐδεδώκεσαν σφέας αὐτοὺς τοῖσι Ἀθηναίοισι οἱ Πλαταιεὺς. Ensuite, ἦσαν δὲ τότε ἐς Μαραθῶνα βοηθόντες renvoie à la dernière phrase du récit de base, avant interruption (VI 108): Ἀθηναίοισι δὲ . . . ἐπήλθον βοηθόντες Πλαταιεὺς πανδημί.

conclure un *excursus* en résumant l'objet²⁷). Dès lors, cet usage nous oblige à reconnaître en ταῦτα l'ensemble de l'*excursus* ici résumé, et non pas une partie de celui-ci (qui, du reste, n'équivaudrait même pas au contenu d'une proposition principale)²⁸). Or cette parenthèse concerne à la fois l'expulsion et le retour de Miltiade. En fait, Fr. Prontera part du postulat que les deux indications chronologiques du § 40 ne peuvent définir les mêmes faits: «Oltretutto il primo riferimento cronologico ... è già di per sé abbastanza preciso si che una ripetizione a breve distanza sarebbe strana e comunemente superflua»²⁹). Nous verrons pourtant ci-dessous que cette répétition peut parfaitement se justifier par la logique même du récit. D'autre part, ni le présent ἐκφεύγει, ni l'imparfait ἔφευγε³⁰) n'impliquent, comme le voudrait Fr. Prontera, «un lasso di tempo tale che gli ultimi fatti narrati ... οἱ τε Σκύθαι ἀπαλλάχθησαν καὶ μιν οἱ Δόλογοι κατήγαγον ὀπίσω non rientrano più nella datazione del primo, ma hanno bisogno di una nuova precisazione cronologica»³¹). C'est là forcer la portée du texte. En toute rigueur, nous devrions alors déduire du même temps primaire de ἀπέπλεε, un peu plus loin, que la traversée en bateau de la Chersonèse à Athènes prit plusieurs années! Au contraire, l'ensemble des aoristes employés pour décrire ce qui a pu n'être qu'un raid laisse entrevoir un épisode de très courte durée.

Il apparaît donc que, si nous voulons nous en tenir au sens

27) Voir e.a. Hérod. I 14. 92. 93. 164. 183. 195. 214; III 81. 110. 119; IV 9–10. 51; V 2. 54. 86; VI 26. 72. 108. 140; VII 145. 194. 196; VIII 74.

28) Par exemple, quand Hérod. I 93 conclut sa parenthèse sur le monument d'Alyatte par: τοῦτο μὲν δὴ τοιοῦτό ἐστι, le pronom τοῦτο désigne bel et bien l'ensemble du σῆμα et non pas telle ou telle partie décrite dans la parenthèse ni, moins encore, le lac de Gygès dont la mention précède immédiatement la conclusion de l'*excursus*.

29) Fr. Prontera, op. cit. (n. 2), p. 118 n. 61. L'auteur déclare également à la page 118: «A mano che non si manometta il testo o si avanzino congetture, il ταῦτα μὲν δὴ τρίτω ἔτεϊ πρότερον ἐγεγόνει τῶν τότε μιν κατεχόντων non può essere una ripetizione di τρίτω μὲν γὰρ ἔτεϊ τούτων Σκύθας ἐκφεύγει». Cela signifie que si l'on corrigeait le texte, l'adéquation deviendrait possible! En effet, dans la logique de son interprétation, si ces deux indices chronologiques s'équivalaient, il faudrait alors dater l'arrivée de Miltiade en Chersonèse en 497, ce que contredisent formellement nos sources. Hérod. VI 39 déclare que ce sont les Pisistratides qui envoyèrent Miltiade en Chersonèse et donc avant 510; Hérod. IV 137–138 note que Miltiade était tyran des cités de la presqu'île à l'époque de l'expédition de Darius contre les Scythes (sur la date, voir infra, n. 54). Nous verrons cependant ci-dessous qu'une autre interprétation – et traduction – de τρίτω ἔτεϊ τούτων lève immédiatement la difficulté.

30) Sur ces deux leçons, voir infra, n. 42.

31) Fr. Prontera, op. cit. (n. 2), p. 118.

habituel des particules grecques μὲν δὴ dans l'œuvre d'Hérodote, les deux précisions chronologiques se répondent et datent les mêmes événements, à savoir la fuite et le rappel de Miltiade.

Revenons-en maintenant à la structure générale du récit pour mieux en percevoir l'esprit. A la fin du § 39, Hérodote écrit donc: Μιλτιάδης τε δὴ ἴσχει τὴν Χερσόνησον πεντακοσίους βόσκων ἐπικούρους καὶ γαμέει Ὀλόρου τοῦ Θρηίκων βασιλέος τὴν θυγατέρα Ἥγησιπύλην. La particule δὴ, associée à τε . . . καί, constitue un élément de liaison³²): elle rattache nettement ce qui suit à ce qui précède, allant bien souvent de pair avec un bref résumé (dans la protasis), avant que ne se poursuive le récit, dans l'apodosis. C'est le cas ici, et le résumé n'est en fait que la raison synthétique du long *excursus*, renvoyant explicitement à la première phrase du § 34 (ἐτυράνευε δὲ αὐτέων μέχρι τότε Μιλτιάδης ὁ Κίμωνος τοῦ Στησαγόρευ . . .).

Quant au début du § 40: οὗτος δὲ ὁ Μιλτιάδης . . ., Krüger corrigea le texte en οὗτος δὴ κτλ. et fut largement suivi³³). Δὴ après οὗτος indique souvent que le personnage vient d'être cité³⁴), ou que l'on reprend le récit³⁵). La correction se justifie aisément. Mais est-ce suffisant pour corriger une leçon fournie par *τους* les manuscrits, si l'on en croit les apparats critiques dont nous disposons? Leçon qui au demeurant n'est certes pas irrecevable. Car le groupe οὗτος δὲ se retrouve également chez Hérodote³⁶) et la particule δὲ exprime le cas échéant la reprise d'un récit après une parenthèse³⁷). Il est dès lors plus prudent de s'en tenir à la leçon des manuscrits et l'on évitera de suivre Fr. Prontera lorsque celui-ci prétend: «Οὗτος δὴ (. . .) che non crea una frattura con il racconto precedente – al contrario ne è l'aggancio diretto – serve ad Erodoto per riprendere discorsivamente il filo della narrazione dopo la breve pausa <infor-

32) Cf. e.a. Hérod. IV 192; V 96. 97; VI 32. 49; VII 18. 35. 225.

33) La leçon δὲ est acceptée dans les éditions de Wesseling et Valckenaer (Paris 1816), R. W. Macan (Londres 1895), H. R. Dietsch (Leipzig 1903) ou A. D. Godley (Londres/New York 1922).

34) Cf. J. D. Denniston, *The Greek Particles* (Oxford 1954), p. 209.

35) Cf. J. E. Powell, *A Lexicon to Herodotus*, s.v. (Cambridge 1938 [Hildesheim 1966]), p. 84: "δὴ resumptive, with οὗτος".

36) Pour s'en tenir à quelques exemples: Hérod. I 14–16.

37) Cf. e.a. Hérod. I 141. 184. 192. 196. On notera aussi l'exemple d'Hérod. VI 88–90 où le récit de base s'interrompt au § 89 par une parenthèse expliquant la proposition Ἀθηναῖοι δὲ οὐ παραγίνονται ἐς δέον (VI 88). Cette parenthèse est conclue par la phrase: ταῦτα τε δὴ λαβόντες οἱ Ἀθηναῖοι καὶ τὰς σφετέρους, πληρώσαντες ἑβδομήκοντα νέας τὰς ἀπάσας, ἔπλεον ἐπὶ τὴν Αἴγιναν καὶ ὑπέτησαν ἡμέρη μίῃ τῆς συγκειμένης, faisant clairement allusion à la fin du § 88. Le récit de base est ensuite repris de la sorte: Νικόδρομος δέ . . .

mativa» di VI 39, 2»³⁸). C'est là, ce me semble, trop solliciter le sens de ces particules grecques, loin d'être univoques. A lire l'œuvre d'Hérodote, l'on constate que l'historien résume bien souvent l'objet d'une parenthèse avant de poursuivre la narration de base. Les particules auxquelles il recourt ici – nous l'avons vu – ne suffisent guère à marquer sans ambages les étapes du récit, mais la dernière phrase du § 39 – à tout le moins dans sa *protasis* – en faisant précisément allusion au § 34 pourrait indiquer que la boucle est ici bouclée; que Miltiade étant tyran, nous sommes revenus à notre point de départ: l'année 493.

Si nous admettons ainsi que le début du § 40 reprend le récit des événements de 493, une logique tout à fait rigoureuse se dégage alors du chapitre.

En effet, si nous avons affaire, au § 40, à la simple poursuite de l'*excursus* sur l'histoire de la Chersonèse avant 493, pourquoi Hérodote se serait-il amusé à compliquer les choses? Pourquoi comparer entre elles les difficultés que Miltiade rencontra, quelles qu'elles soient? Comment en effet ne pas voir dans ce désir de comparaison l'origine de cette lourdeur d'expression? Il est clair qu'à cet endroit la narration progresse par parallélisme. Nous devons dès lors nous interroger sur ce qui, dans la vie de Miltiade, se laisse aisément comparer. Et la seule conclusion qui s'impose me paraît être la suivante: il y a parallèle entre deux fuites. Une parfaite logique et même une certaine recherche d'expression animent ce paragraphe si nous voulons admettre, comme le permet la langue de l'auteur, que le récit de base reprend en VI 40. Nous reprenons à cet endroit le récit de la prise des villes de la Chersonèse de Thrace (à l'exception de Kardia) par les Phéniciens (en 493), récit interrompu au § 34³⁹). Aussi, la première phrase de ce paragraphe – et plus particulièrement les *χαλεπώτερα πρήγματα* dont il est ici question – ne peut que se rapporter à l'attaque phénicienne. Quant à l'expression *τῶν καταλαβόντων πρηγμάτων ου τῶν κατεχόντων πρηγμάτων*, selon les manuscrits, j'hésite à penser, en dépit de l'humour certain d'Hérodote, qu'elle puisse évoquer la tyrannie de

38) Fr. Prontera, op. cit. (n. 2), p. 116.

39) H. Bengtson, op. cit. (n. 2), p. 34 avait déjà souligné la césure entre les §§ 39 et 40, mais il considérait ce dernier paragraphe comme un «ajout» réalisant la jonction avec l'expédition des Phéniciens dans l'Hellespont dont le récit s'interrompait au § 33. Il allait même jusqu'à supposer une lacune entre les §§ 39 et 40, qu'il restituait par un retour supplémentaire de Miltiade en Chersonèse au début de la Révolte d'Ionie.

Miltiade, voire son mariage avec Hègèsipyllè⁴⁰)! Quel sens recouvre-t-elle? C'est très précisément ce qu'Hérodote nous explique ensuite, dans une nouvelle parenthèse introduite le plus normalement du monde par la particule γάρ⁴¹). Car, à la lecture de cette première phrase du § 40, telle que nous l'avons établie, on pourrait s'interroger sur le rapport *chronologique* entre les deux termes de la comparaison? En d'autres mots, qu'en est-il de ce νεωσι ἑλληθουε? Qui plus est, si l'on adopte la leçon du groupe florentin du X^e s. (τῶν καταλαβόντων προηγμάτων), quel est le rapport *sémantique* entre κατελάμβανε (χαλεπότερα) et τῶν καταλαβόντων προηγμάτων? Qui oserait croire en effet, dans ce cas, à une pauvreté de vocabulaire?

La parenthèse, nous l'avons vu, est introduite par γάρ, et immédiatement deux éléments nouveaux nous sont livrés:

1. τρίτῳ μὲν εἰτε τούτων précise l'intervalle de temps qui sépare les événements en question de l'action principale (τότε δὲ [VI 40 = 493]);
2. ἔφευγε⁴²) nous apprend qu'il s'agit d'une fuite devant un adversaire, comme ce sera le cas devant les Phéniciens (cf. ἀπέπλεε [VI 41]); l'utilisation d'un même verbe (καταλαμβάνειν) est pleinement justifiée.

C'est donc la fuite de Miltiade devant des Scythes à laquelle fait allusion l'expression τῶν καταλαβόντων προηγμάτων. Toutefois, la datation de ces événements a pu paraître ambiguë à certains. Il faut, une fois encore, retourner à la structure du récit. A peine ouverte

40) Fr. Prontera, op. cit. (n. 2), p. 122 n. 77 propose de reconnaître dans les χαλεπὰ πρόγματα la mort de Stésagoras et l'assassinat de Kimon. Mais Hérodote n'avait pas spécialement insisté sur ce dernier épisode (il en reporte le récit à plus tard – VI 103) et n'avait guère présenté la mort de Stésagoras comme une «épreuve» touchant directement Miltiade. D'autre part, l'adjectif ἄλλα me semble impliquer dans le texte une proximité immédiate des maux comparés. De même, le savant italien émet l'hypothèse d'un rappel de l'expression καταλαμψόμενον τὰ πρόγματα (VI 39). Il note très judicieusement qu'Hérodote décrit, en III 143, un retournement de situation semblable pour Maiandrios, qui après avoir «saisi» ses opposants, fut à son tour «saisi» par la maladie. Ici aussi, Hérodote aurait pu insister sur un renversement des rôles. Mais pourquoi serait-ce uniquement le participe καταλαβόντων qui renverrait à καταλαμψόμενον? N'oublions pas que le verbe principal de la phrase est κατελάμβανε. Et s'il y a un quelconque rapprochement à effectuer avec l'expression du § 39, c'est à coup sûr pour opposer les situations, en renversant les sujets, comme en III 143, plutôt que pour les rendre synonymes, comme le voudrait Fr. Prontera.

41) Sur l'emploi de γάρ introduisant un *flash-back* justificatif, voir e.a. J. Servais, op. cit. (n. 19), p. 43 (avec de nombreux exemples).

42) Je retiens plutôt cette leçon car un imparfait convient davantage à la parenthèse en *flash-back* (cf. J. Servais, loc. cit. [n. 41]).

cette parenthèse explicative, Hérodote ne se voit-il pas contraint de préciser comment des Scythes sont parvenus en Chersonèse, et cela τρίτῳ ἔτει τούτων? Il rédige pour ce faire une «sous-parenthèse» introduite à nouveau par la particule γάρ et conclue un peu plus loin par δὴ qui, comme nous l'avons déjà noté, annonce un bref résumé de la «sous-parenthèse»: ταῦτα μὲν δὴ τρίτῳ ἔτει πρότερον ἐγεγόνεε τῶν τότε μιν κατεχόντων. En d'autres termes:

1. ταῦτα = le contenu de la «sous-parenthèse», à savoir la fuite de Miltiade devant les Scythes *et* son rappel par les Dolonces;
2. τῶν τότε μιν κατεχόντων = la fuite de Miltiade devant les Phéniciens, car τότε ne peut se rapporter qu'à l'année 493 (cf. §§ 35 et 41);
3. τρίτῳ ἔτει πρότερον = la date de la fuite de Miltiade devant les Scythes et celle de son rappel par les Dolonces, puisque cette expression se trouve au sein d'une phrase introduite par la particule δὴ et résumant donc ces *deux* événements⁴³).

Cette conclusion, en forme de résumé, reprend une dernière fois les termes de la comparaison de la première phrase du § 40; il convenait ensuite de préciser les événements qui se produisaient alors: c'est l'objet du § 41.

Schématiquement, la structure globale de ce passage de l'œuvre d'Hérodote peut donc se résumer comme suit:

493 A Τῆς δὲ Χερσονήσου, πλὴν Καρδίας πόλιος, τὰς ἄλλας πάσας ἐχειρώσαντο οἱ Φοίνικες (= § 33)

493 A Ἐτυράννευε δὲ αὐτέων μέχρι τότε Μιλτιάδης ὁ Κίμωνος τοῦ Στησαγόρευ... (= § 34)

A¹ Digression en «flash-back» sur la prise de pouvoir par Miltiade l'Ancien (= §§ 34–38)

A² Digression en «flash-back» sur le règne de Stésagoras le Jeune (= § 38)

A³ Digression en «flash-back» sur la prise de pouvoir par Miltiade le Jeune (= § 39)

La tyrannie qu'exerçait *alors* Miltiade fils de Kimon sur la Chersonèse est donc entièrement explicitée:

Μιλτιάδης τε δὴ ἴσχει τὴν Χερσόνησον...

43) Ainsi comprise cette phrase ne peut donc en aucun cas avoir été une glose fourvoyée dans le texte. La particule δὴ justifie en quelque sorte la redite.

493 A Οὗτος δὲ ὁ Κίμωνος Μιλτιάδης νεωστὶ μὲν ἐληλύθει ἐς τὴν Χερσόνησον, κατελάμβανε δέ μιν ἐλθόντα ἄλλα τῶν καταλαβόντων (a) πρηγμάτων χαλεπώτερα (b)

A⁴ (a) Τρίτῳ μὲν γὰρ ἔτει τούτων Σκύθας (c) ἔφυγε

A⁴ (c) Σκύθας γάρ . . . Ταῦτα μὲν δὴ τρίτῳ ἔτει πρότερον ἐγγόνει τῶν τότε μιν κατεχόντων

A⁴ (b) Τότε δὲ πυνθανόμενος . . . ἀπέπλεε ἐς τὰς Ἀθήνας (= § 41)

On sait qu'Hérodote n'est guère passionné par les datations. Une double indication chronologique (donnant à deux reprises des intervalles de trois ans!) a donc de quoi surprendre. En revanche, si l'on admet qu'il y a simple répétition, il apparaît alors clairement que, conformément à l'habitude de l'historien, ces propos ne sont pas causés par un souci de précision chronologique, mais rentrent dans une logique de narration progressant par parallélisme, parallélisme entre deux fuites dont Darius était, directement ou indirectement, le premier responsable⁴⁴). Plutôt qu'une complication gratuite, il faut voir dans ce § 40 une véritable recherche dans la structure de l'exposé, que sous-tend *in fine* la propagande philaïde elle-même, insistant, dès 493, sur l'opposition renouvelée de Miltiade à la Perse⁴⁵).

Ainsi établie, la structure de ce texte permet une interprétation chronologique très simple. Ταῦτα (c), c'est-à-dire la fuite de Miltiade devant les Scythes et son rappel par les Dolonces, doit être daté de la troisième année avant l'expédition des Phéniciens en Chersonèse (= τότε = 493), soit de 495. C'est également cette année que définit l'expression, certes plus obscure, τρίτῳ ἔτει τούτων, qui

44) C'est un peu le même esprit de construction qui anime le § 194 du livre VII. Hérodote γ déclare: τῶν ἐστρατήγειε ὁ ἀπὸ Κύμης τῆς Αἰολίδος ὑπαρχος Σανδώκης ὁ Θυμασίου, τὸν δὴ πρότερον τούτων βασιλεὺς Δαρειὸς ἐπ' αἰτίῃ τοιῆδε λαβὰν ἀνεσταύρωσε . . . Suit alors l'explication du châtement infligé par Darius à Sandokès; l'exkursus est conclu, et résumé, de la sorte: βασιλεία μὲν δὴ Δαρειὸν οὕτω διαφυγῶν μὴ ἀπολέσθαι περιῆν. Le récit de base reprend ensuite: τότε δὲ ἐς τοὺς Ἑλληνας καταπλώσας ἔμελλε οὐ τὸ δεύτερον διαφυγῶν περιέσεσθαι. Τότε est ici aussi non tant la marque «stylistique» d'une reprise du récit de base que la référence chronologique évidente d'une opposition par laquelle progresse la narration.

45) Sur l'origine de cette tradition historiographique et la propagande qui fut à sa base: D. Viviers, Historiographie et propagande politique au V^e s. av. n. ère, RFIC 115 (1987) 288–313, surtout 294–295 (à propos de l'opposition déclarée de Miltiade à Darius en 493). Également J. R. Gardiner-Garden, op. cit. (n. 1), p. 340.

a parfois semblé étrange. Celle-ci est pourtant de bon aloi. C'est la prise de la péninsule par les Phéniciens qui sert de point de repère (τότε), tantôt sous la forme τούτων, tantôt derrière les χαλεπώτερα (πρήγματα). Par ailleurs, comme nous l'avons déjà observé, Hérodote a le souci de déterminer le rapport d'antériorité entre les χαλεπώτερα πρήγματα et les καταλαβόντων πρηγμάτων. Si la seconde expression évoque bien la fuite de Miltiade devant les Scythes, c'est par rapport aux χαλεπώτερα πρήγματα qu'il convient de la situer et ce sont ces mêmes «maux» qu'il faut retrouver derrière τούτων. L'expression τρίτῳ ἔτει τούτων signifie donc «la troisième année avant ces événements». Aussi, H. Stein crut-il devoir restituer (πρὸ) devant τούτων⁴⁶). Or cette restitution ne s'avère pas nécessaire.

En effet, au § 46, Hérodote utilise la même expression: δευτέρῳ ἔτει τούτων, que tout le monde traduira: «l'année suivante». La justification de cette traduction ne réside pas uniquement dans l'emploi du génitif⁴⁷), mais bien dans l'identification de τούτων avec des événements qui *précèdent* celui qu'Hérodote date de la sorte. Ed. Schwyzer⁴⁸) comprenait parfaitement la logique de cette expression, qu'il traduisait: „im 2. Jahr von diesen Ereignissen aus gerechnet“. Dans le cas d'un récit suivi, ces «Ereignisse» sont évidemment toujours antérieurs à ceux que l'on prétend dater et la traduction qui s'impose est tout naturellement: «x années *après* ces événements». Mais, comme ici, dans le cas d'une parenthèse en «flash-back», le fait daté, par rapport auquel on situe très logiquement l'événement dont on va parler, peut très bien être *postérieur* à ce dernier. La traduction en sera dès lors: «x années *avant* ces événements⁴⁹). De même qu'au § 46, l'auteur n'écrivait pas δευτέρῳ ἔτει μετὰ ταῦτα, il n'écrivit pas non plus τρίτῳ ἔτει πρὸ τούτων. On pourra donc sans problème maintenir la leçon des manuscrits⁵⁰).

46) H. Stein (éd.), Herodoti Historiae t. II (Berlin 1884), p. 76 (édition critique); Id. loc. cit. (n. 10) (commentaire). Il fut notamment suivi par R. W. Macan, op. cit. (n. 10), p. 300; W. W. How et J. Wells, loc. cit. (n. 2); H. Berve, Miltiades (n. 2), p. 56 n. 1; Ph.-E. Legrand, op. cit. (n. 15), p. 28.

47) Comme semblent le croire e.a. LSJ, s.v. ἔτος, p. 704.

48) Ed. Schwyzer, Griechische Grammatik II (Munich 1950), p. 98 c.

49) Cette traduction, si on la trouve ici ou là (cf. dès 1572 dans le Thesaurus graecae linguae IV de H. Stephanus, reproduit à Graz en 1954 [col. 2162]), n'a cependant jamais été expliquée dans sa logique grammaticale; elle repose à chaque fois sur l'intime conviction du traducteur qu'il y a adéquation entre les deux précisions chronologiques du § 40. C'est d'ailleurs pour des raisons opposées, mais en vertu de la même démarche, que d'autres se refusent à traduire de la sorte (cf. e.a. H. Bengtson, op. cit. [n. 2], p. 32 n. 3).

50) On soulignera que, si l'on en croit les appareils critiques publiés, tous les manuscrits offrent cette leçon, en opposition aux nombreuses variantes qui caracté-

Demeure le groupe *νεωσι ἐηλύθεε*. De quelle arrivée s'agit-il? De l'envoi de Miltiade en Chersonèse par les Pisistratides? De son retour organisé par les Dolonces à la suite de l'invasion des Scythes?

Si *νεωσι* a une valeur plus ou moins précise chez Hérodote⁵¹), la première hypothèse semble devoir être rejetée. Par contre, si *ἐηλύθεε* fait allusion au retour de Miltiade à la demande des Dolonces en 495, un laps de temps de deux ans convient parfaitement à l'emploi de cet adverbe. L'explication s'accorde fort bien du recours à deux plus-que-parfaits: *ἐηλύθεε* et *ἐγεγόνεε*. Ceux-ci renvoient ainsi non seulement à la même date, mais marquent également l'antériorité par rapport aux mêmes événements, ceux de 493. C'est justement parce qu'il avait dû fuir la Chersonèse deux ans plus tôt que Miltiade venait à peine d'arriver dans son fief lorsqu'il en fut à nouveau chassé.

*

De cette étude il ressort donc qu'Hérodote ne mentionne que deux points de repère chronologiques sur toute la durée de la tyrannie de Miltiade le Jeune en Chersonèse: la fuite du Philaïde devant une invasion scythique ainsi que son retour en Chersonèse la même année, à la demande des Dolonces (= 495), et l'attaque phénicienne qui mit fin à son règne (= 493).

Il est faux de penser qu'Hérodote fournit quelque précision chronologique que ce soit à propos de l'arrivée de Miltiade en Thrace. Nous ne pouvons situer celle-ci qu'entre deux autres dates. En effet, d'une part, en 524/3, Miltiade serait encore à Athènes, si – comme je le pense – il y exerçait la charge d'archonte⁵²) et, d'autre part, Hérodote (IV 137–138) nous apprend qu'il participa

risent le reste du paragraphe. C'est ainsi, mais sans se justifier, que Wesseling et Valckenaer (1816), Th. Gaisford (1840), ou encore H. Hude (1934) éditaient le texte. Cette leçon était encore acceptée par B. A. Van Groningen, *Herodotus' Historiën* t. II (Leiden 1949) [édition]; t. IV (Leiden 1950), p. 155 [commentaire] et justifiée par l'adéquation à τριτῷ ἔτει πρότερον τῶν κτλ.

51) Cf. J. E. Powell, *op. cit.* (n. 35), p. 231. La valeur chronologique de l'adverbe est bien évidemment relative. Elle dépend de la durée globale du contexte, qui doit être ici limité au règne de Miltiade en Chersonèse de Thrace.

52) Cf. Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.* VII 3, 1; SEG X (1949), n° 352 (B. D. Meritt, *Greek Inscriptions, Hesperia* 8 [1939] 59–65). Cette dernière inscription (Agora inv. I 4120) – fragment de table archontale – a donné lieu à de nombreux commentaires (cf. en dernier lieu et avec la bibliographie M. Stahl, *op. cit.* [n. 21], pp. 145–149). Malheureusement, ni dans le témoignage de Denys d'Halicarnasse, ni sur la pierre de l'Agora d'Athènes ne figure le patronyme de l'archonte

à l'expédition que monta Darius contre les Scythes, datée tantôt de 519, tantôt des environs de 514⁵³). Le voyage de Miltiade vers la Thrace est à placer entre ces deux *terminus*, sans autre précision.

En conséquence, l'exil du Philaïde hors de Chersonèse, loin d'avoir duré une vingtaine d'années comme on l'admet aujourd'hui couramment, s'étala au plus sur quelques mois, dont nous aurons à préciser ailleurs l'exacte portée historique. Car, pour conclure, on notera que les propos d'Hérodote dans ce paragraphe des *Histoires* contribuèrent largement à la perplexité des commentateurs. En effet, l'historien ne lie-t-il pas directement la fuite du Philaïde devant les Scythes à l'expédition de Darius contre ce même peuple? Faut-il cependant partir de cette corrélation et lui prêter une signification chronologique stricte au détriment de la clarté et de la précision de la langue ou de la logique de l'expression? Pour ma part, je préfère considérer les difficultés, voire les apparentes contradictions, qui surgissent au sein de notre source comme autant de matières à histoire. C'est pourquoi j'ai tenté ici d'établir le plus rigoureusement possible ce texte, avant de me demander

Miltiade. Plusieurs historiens ont ainsi refusé l'identification avec le fils de Kimon Koalémos (e.a. J. Töpffer, *Attische Genealogie* [Berlin 1889], p. 281; J. Kirchner, *Prosopographia Attica II* [Berlin 1903], n° 10206; H. Berve, *Miltiades* [n. 2], pp. 5-6 - il changera d'avis dans *Die Tyrannis* [n. 2], p. 555; Fr. Schachermeyr, s.v. Philaïdai, *RE XIX* [1938], col. 2119; R. Van Compernelle s.v. Philaïden, *Lexikon der Alten Welt* [Zürich/Stuttgart 1965], col. 2290). Pourtant, cette position équivaut à créer de toutes pièces et gratuitement un aristocrate athénien influent du nom de Miltiade qui ne soit pas le futur vainqueur de Marathon (et dès lors probablement même d'une autre famille), mais qui lui serait toutefois contemporain (si l'on accepte l'identification, Miltiade le Jeune serait né aux environs de 555). Il faut d'autre part avoir à l'esprit le témoignage d'Hérod. VI 39 selon qui les Pisistratides traitaient le fils de Kimon avec la plus grande bienveillance. Hérodote ne ferait-il pas directement allusion à l'archontat de Miltiade dans ce passage? Il me paraît donc préférable d'admettre l'identification, comme le font d'ailleurs la majorité des historiens (cf. e.a. T. J. Cadoux, *The Athenian Archons from Kreon to Hypsichidès*, *JHS* 68 [1948] 110; K. H. Kinzl, op. cit. [n. 2], pp. 14-15; J. K. Davies, op. cit. [n. 2], p. 301; M. E. White, *Hippias and the Athenian Archon List, Polis and Imperium*, *Studies in Honour of E. T. Salmon* [Toronto 1974], pp. 83 et 88; L. Piccirilli, *Storie dello storico Tuciddide* [Gênes 1985], p. 82; D. M. Lewis, *The Tyranny of the Pisistratidae*, *CAH IV²* [1988], p. 288; L. D. Loukopoulou, op. cit. [n. 1], pp. 79-80).

53) Une très grande majorité d'historiens se sont prononcés en faveur d'une datation aux environs de 514/3 (récemment J. R. Gardiner-Garden, op. cit. [n. 1], pp. 326-330). On doit cependant à J. M. Balcer, *The Date of Herodotus IV, 1, Darius' Scythian Expedition*, *HSClPh* 76 (1972) 99-132 d'avoir repris la question pour proposer de hausser légèrement la chronologie jusqu'en 519. Sa tentative fut suivie et complétée par Th. Petit, *La réforme impériale et l'expédition européenne de Darius I^{er}*. *Essai de datation*, *L'Ant. Class.* 53 (1984) 35-46, auquel je renvoie pour la bibliographie (notamment n. 31 pp. 38-39).

pourquoi donc Hérodote associe aussi étroitement deux événements séparés sans doute par près de quinze ans. Connexion hâtive? Reste d'une tradition partisane? Je reviendrai ailleurs et en détail sur la carrière politique du vainqueur de Marathon. Mais l'interprétation de celle-ci passe obligatoirement par la lecture du chapitre 40 du livre VI des *Histoires*. J'espère avoir sur ce point mesuré nos limites.

Bruxelles

Didier Viviers

ZU THUKYDIDES II 22,3

... ἀπὸ τῆς στάσεως ἐκάτερος...

Thukydides zählt in II 22,3 im Anschluß an die Schilderung des ersten Reitertreffens, das sich im Sommer 431 v. Chr. beim Einfall der Peloponnesier in Attika zwischen einem Kontingent athenischer und thessalischer Reiter auf der einen und einer boiotischen Kavallerieabteilung auf der anderen Seite ereignete, die Zusammensetzung des thessalischen Hilfskorps auf¹⁾). Dieses bestand nach Thukydides aus Larisaiern, Pharsaliern, Peirasiern, Krannoniern, Gyroniern und Pheraiern. Der folgende Satz erwähnt auch namentlich die Anführer der beiden erstgenannten – und offenbar auch bedeutendsten – Bündnerkontingente, der Larisaier und Pharsalier, während bei den weiteren Abteilungen nur pauschal auf solche stadtweise kommandierenden Anführer hingewiesen wird: ἦσαν δὲ καὶ τῶν ἄλλων κατὰ πόλεις ἄρχοντες. Nun liegt eine Besonderheit im ersten Fall darin, daß für die Larisaier zwei offenbar gleichzeitig befehlende Anführer genannt sind: ἡγοῦντο δὲ αὐτῶν ἐκ μὲν Λαρίσης Πολυμήδης καὶ Ἀριστόνους..., wohingegen für die Führung der Pharsalier nur ein Kommandeur, was sicherlich auch den Normalfall darstellte, zuständig war. Thukydides erklärt die-

1) Das Eingreifen der thessalischen Reiter erfolgte nach Thukydides κατὰ τὸ παλαιὸν ξυμμαχικόν (II 22,3. Vgl. dazu I 102,4; 107,7). Bei der Aufzählung der athenischen σύμμαχοι in II 9 waren die Thessaler nicht erwähnt worden. Möglicherweise deshalb, weil sie nicht so ganz für zuverlässig galten (vgl. I 107,7).